



Le Coup d'État au Mali, les Touaregs et la Sécession de l'Azawad: Irrédentisme et Terrorisme au long du 16^e Parallèle Nord.

Executive summary

Marco Massoni

Marco Massoni est le responsable de l'aire Afrique de «l'Observatoire Stratégique» réalisé par le CeMiSS.

Introduction :

Le 22 Mars un coup d'État a eu lieu au Mali, que a été immédiatement suivi par la sécession du nord du pays, à travers la déclaration d'indépendance du soi-disant Azawad, la où se disputent la suprématie et le contrôle d'une part les Touaregs laïques du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNL) et de l'autre les islamistes d'Ansar Dine, dotés de beaucoup plus de moyens, avec Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), le Mouvement pour l'Unité et le Djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et, en fin, Boko Haram. En dépit d'un contrecoup manqué par les loyalistes du président évincé, Amadou Toumani Touré (ATT), un accord a été conclu pour un Gouvernement de transition qui dans un an devra réaliser de nouvelles élections. L'amnistie générale que a été octroyée à la junte insurgée n'a pas empêché aux putschistes de continuer jouer un rôle de premier plan, malgré la remise officielle du pouvoir par les militaires aux civils. Pour préserver l'intégrité territoriale du Mali, l'Union Africaine (UA) a appelé à une intervention urgente d'une force militaire sous l'égide du Conseil de Sécurité de l'ONU ; dans ce cas-là il s'ouvrirait en Afrique – après la Somalie – dans le Sahel¹ tout au long du 16^e Parallèle Nord un second front contre les Mouvements Associés à Al-Qaïda (AQAM), avec le risque d'élargir le conflit à d'autres communautés touarègues vivantes en Algérie, au Burkina Faso, en Libye, en Mauritanie et au Niger.

Qui est qui :

- **Amadou Toumani Touré (ATT)** : Ancien Président de la République du Mali, renversé par le coup du 22 Mars, exactement un mois avant sa démission définitive, coïncidant avec les élections présidentielles qui auraient dû se dérouler le 29 Avril. ATT était arrivé au pouvoir en 1991, en ayant déposé le Président Moussa Traoré par un coup d'État et puis l'année suivante il remis le pouvoir aux civils. Il a ensuite été élu – toujours démocratiquement – une première fois en 2002 et une seconde en 2007.
- **Ansar Dine** (« *Les Défenseurs de la Foi* ») : Milice touareg radicale, née au début de 2012 et composée d'environ cinq cents hommes ; elle est dirigée par le Touareg *Iyad Ag Ghali*, qui a l'intention d'introduire la loi islamique (la *charia*) dans tout le territoire malien. Ansar

Dine, qui contrôle actuellement Kidal, c'est-à-dire la « capitale » de l'Azawad, a effectivement assumé la tâche de maintenir l'ordre dans les territoires occupés au nord du pays.

- **Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) \ Al-Qaïda en Afrique de l'Ouest (AQWA):** Elle se présente comme une ramification du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) algérien, lorsque entre la fin du 2006 et le début du 2007 l'émir Abdelmalek Droukdel proclamait d'avoir l'intention d'étendre la portée du rayon d'action de son group au Maghreb entier, créant ainsi les conditions nécessaires pour menacer l'Europe et ses intérêts. Le but d'Al-Qaïda dans les Terres du Maghreb Islamique est d'établir un califat islamique, de l'Océan Atlantique jusqu'à la Mer Rouge, en profitant et de la liminalité du Sahel et de l'inhabitabilité du Sahara. Les dirigeants principaux d'AQMI sont l'algérien Mokhtar Belmokhtar – connu comme « Mister Marlboro » – et Abou Zeid. Il faut aussi savoir qu'AQWA est une étiquette alternative avec laquelle AQMI se fait parfois appeler au sud du Maghreb.
- **Mouvements Associés à Al-Qaïda (AQAM) :** Code se référant aux groupes affiliés à Al-Qaïda.
- **Boko Haram :** Secte islamiste fondée en 2002 par Ustaz Mohammed Yusuf à Maiduguri, capitale de l'État de Borno au nord-est du Nigeria au long de la frontière avec le Cameroun, le Tchad et le Niger. Il effectue des activités terroristes en affiliation avec AQAM. Le nom de Boko Haram en arabe est « Jamà atu Ahlis Sunna Lidda' awati wal-Jihad » (*personnes dédiées à la diffusion des enseignements du Prophète et au Djihad*), mais dans la langue Haoussa « boko » signifie *non-islamique*, alors que « haram » en arabe signifie *interdit* ; d'où l'expression Boko Haram est classiquement traduite par « l'éducation occidentale est un péché ». Le but de la secte est d'interdire le système éducatif occidental, afin d'encourager l'enracinement de l'intégrisme islamique, en créant les conditions nécessaires aux fins d'AQMI, comme bien démontré par la présence d'une cellule opérationnelle de Boko Haram à côté des sécessionnistes de l'Azawad.
- **Capitaine Amadou Haya Sanogo :** Leader du coup d'État militaire mené à terme par le conseil militaire putschiste (CNRDRE). Ses accusations d'inaptitude adressées à ATT regardent son incapacité de parvenir à empêcher la propagation de la corruption et de pas avoir su assurer la sécurité dans le pays, en ayant envoyée l'Armée au massacre dans une tentative visé à contrecarrer l'avance de le MNLA. Il n'a aucune intention de se mettre à l'écart, parce qu'il ne semble pas d'être prêt à perdre toute la visibilité obtenue jusqu'au présent. En fait il pense pouvoir jouer un rôle politique, par exemple, par se présenter aux prochaines élections. Il a été formé aux États-Unis.
- **Cheick Modibo Diarra :** Il a juré comme Premier intérimaire le 17 Avril. 60 ans, astrophysicien et ancien président de Microsoft Afrique, il travaillait pour la NASA. Il est le beau-fils de l'ancien président Moussa Traoré, au pouvoir du 1968 jusqu'en 1991, quand il a été déchu par ATT. Modibo Diarra avait constitué un parti politique, le *Rassemblement pour le Développement du Mali (RPDM)*, pour se présenter aux élections manquées du 29 Avril.
- **Communauté Économique des États de l'Afrique Occidentale (CEDEAO - ECOWAS)² :** C'est l'une des huit *Communautés Économiques Régionales (CER - RECs)* reconnues par l'UA. Il a une capacité totale d'intervention politique et militaire (voir sa *Commission Affaires Politiques, Paix et Sécurité*), ce qui a potentiellement la capacité d'intervenir avec le déploiement de sa force d'intervention régionale, la Force Africaine en Attente de la CEDEAO appelée *Ecowas Standby Force (ESF)*. Bien que les putschistes la considèrent partisane, la CEDEAO à jusqu'à présent joué un rôle de premier plan dans la crise au Mali, parce que sur la base de l'article 45 des *Protocoles Additionnelles sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance*, elle ne peut pas rester impassible ; bien au contraire il faut toujours donner une réponse adéquate aux chocs résultant de changements non constitutionnels des gouvernements des États membres. Depuis Février, le nouveau

Président de la CEDEAO est le Président de la Côte d'Ivoire, Alassane Dramane Ouattara, alors que le nouveau Président de la Commission de l'Organisation est le Burkinabé Kadré Désire Ouedraogo.

- **Comité National pour la Restauration de la Démocratie et la Restauration de l'État (CNRDRE)** : Nom du conseil militaire putschiste. Il ne représente pas les instances de l'établissement militaire dans son ensemble. Le conseil militaire continue à être le faiseur de rois et obtient le *Ministère de la Défense* (le Colonel Yamoussa Camara), de l'*Intérieur* (le Colonel Moussa Sinko Coulibaly) et de la *Défense Civile* (le Général Tiefing Konate). Sans perdre la rente de position avantageuse acquise à ce jour, le CNRDRE voudrait jouer plus ou moins formellement le rôle de superviseur de la transition jusqu'aux élections de l'année prochaine. Également la mise en place d'un *Comité de Mise en Œuvre et de Vérification de la Réforme des Forces Armées* est prévue, de manière à intégrer les revendications menées par l'armée. En Juin, le Groupe d'Appui et de Suivi sur la Situation au Mali de l'Union Africaine a décidé de dissoudre la junte militaire ainsi que l'écartier complètement de la gestion de la transition politique.
- **Coordination des Organisations Patriotiques du Mali (COPAM)** : Groupe de soutien latéral du coup d'État du conseil militaire putschiste, qui considère les positions de la CEDEAO s'ingérant dans les affaires internes du pays.
- **Dioncounda Traoré** : Du 12 Avril, il est devenu le Président de la République par intérim. Dans son discours inaugural, il a interjeté appel à l'unité de la nation, mais aussi souligné qu'il n'hésitera pas à mener une guerre totale et implacable, pour récupérer l'intégrité territoriale du Mali. 70 ans, déjà liés à ATT, avait été élu Président de l'Assemblée Nationale en 2007. En 1990, il a fondé l'*Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ)* et entre 1992 et 1997 avait déjà occupé plusieurs postes gouvernementaux.
- **Front de Libération Nationale de l'Azawad (FLNA)** : Groupe laïque armé, né à Tombouctou, à l'initiative du colonel loyaliste *Ould Meidou*. Il se compose d'environ cinq cents Arabes – *Bérabish* et *Kounta* – qui veulent reconquérir ce qu'ils considèrent comme leur territoire, en réaffirmant leur adhésion à la République du Mali.
- **Front Uni pour la Sauvegarde de la Démocratie et la République (FUDR)** : Il s'agit du front des partis et des organisations de la société civile qui s'opposent aussi bien au coup d'État qu'au gouvernement provisoire actuel.
- **Ibrahim Ag Bahanga** : Il était le chef de l'*Alliance Nationale des Touaregs du Mali du nord pour le Changement (ANTMC)*. Il est décédé le 26 août dans un mystérieux accident dans le nord du Mali, peut-être lié aux négociations en cours entre les loyalistes fuyant la Libye vers le Sahel après la prise de Tripoli. Ag Bahanga a été embauché et mis en charge d'une subdivision pendant le siège de Misurata contre le Conseil National de Transition (CNT) libyen, et plus tard il aurait mis sur le marché noir une bonne partie de l'arsenal libyen. Il aurait été prêt à reprendre la rébellion au Niger, grâce aux armements dont il était entré en possession, en facilitant le recrutement de combattants Touareg de retour de la Libye au Mali. Pendant des décennies Kadhafi avait soutenu et financé les revendications touaregs.
- **Iyad Ag Ghali** : Leader historique Touareg et actuel chef suprême de *Ansar Dine*. Il bénéficie du soutien de la puissante tribu des *Iforas*. Il était un habile négociateur pour le gouvernement du Mali en ce qui concerne la libération des étrangers enlevés par AQMI. En 2007 il fut nommé consul à Djedda, où il a commencé à tisser des liens avec les Pakistanais et rencontré Al-Zahawiri. Il est aussi le cousin de l'imam de Khali, Abdelkrim, surnommé Taleb, un émir d'AQMI chef d'une unité de combat qaïdiste (katiba) dans la région de Kidal
- **Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ)** : Groupe rebelle de Touareg du Niger fondé en 2007, dont il est Président *Aghali Alambo*, ancien membre du *Front pour la Libération de l'Air et de l'Azawad (FLAA)*, lors de la rébellion des années quatre-vingt-dix.

- **Mouvement de Libération Nationale de l'Azawad (MNLA)³** : c'est la rébellion des Touaregs laïques, qui, en se battaient pour le droit à l'autodétermination du peuple Azawadi, sont partisans de l'indépendance des territoires du Nord du Mali: Tombouctou (« la ville des 333 Saints »), Gao et Kidal. Il en est Secrétaire Général *Bilal Ag Acherif*, tandis que *Mohamed Ag Najim* est le Chef de l'Armée et Chef du Bureau Politique est *Mahmoud Ag Aghaly*. Par l'arsenal libyen, le MNLA dispose de mortiers, de lance-grenades, des mitrailleuses, de missiles antiaériens et de systèmes antichar.
- **Mouvement pour l'Unité et le Djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)** : Mouvement dissident d'AQMI, né à l'automne 2011 et dirigé par le Mauritanien *Mohammed Ould Kheirou*. Il est également composé par de touaregs, de nigériens et de tchadiens. Pour la libération de Rossella Urru, la cooperante italienne, enlevée dans les campements Sahraouis près de Tindouf en Algérie en Octobre avec de collègues espagnoles, aurait exigé une rançon de 30 millions d'euros.
- **Mouvement Populaire Mars 22 (MP22)** : Groupe en faveur du coup d'État, qui est contraire au gouvernement de transition.
- **Mouvement Républicain pour la Restauration de l'Azawad (MRRA)** : Milice nouvellement formée en veille, dirigée par le Colonel touareg *Elhadj Ag Gamou*, ancien commandant de la région militaire de l'armée malienne de Kidal au Mali. À la tête d'environ cinq cents soldats maliens, Ag Gamou, aurait rejoint la rébellion touareg, ou bien aurait réparé au Niger, où il serait en attente de recevoir des ordres, pour combattre aux côtés des forces maliennes ou de la communauté internationale. Politiquement il est en faveur d'une plus grande autonomie du nord du Mali sans les islamistes.

Chronologie :

1911-2011

- **1911** : Première insurrection touareg à Ménaka contre les colonialistes français.
- **1916** : Seconde et plus violente rébellion, connu sous le nom « Révolte de Kaocen », dans les territoires septentrionaux du Niger.
- **1962-1964** : Insurrection de « Alfellaga », éclatée à Kidal et caractérisé par une faible intensité et par des tactiques *hit-and-run*.
- **1972-1973** et puis **1984-1985** : Très graves sécheresses qui poussent une urbanisation forcée vers les villes méridionales.
- **1986** : Kadhafi fait participer des milices touaregs dans la guerre contre le Tchad.
- **1988** : Le *Mouvement Populaire pour la Libération de l'Azawad (MPLA)* est fondé en Libye. Peu après est rebaptisé *Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA)*, dirigé par *Iyad Ag Ghali*. Le MPA est intégré par l'*Armée du Front Islamique de l'Azawad (FIAA)*, le *Front Populaire pour la Libération de l'Azawad (FPLA)*, et l'*Armée Révolutionnaire pour la Libération de l'Azawad (ARAL)* ; tous ces groupes-là donnent lieu aux *Mouvements et Fronts Unies et de l'Azawad (MFUA)*.
- **1990** : Ultime rébellion touareg particulièrement véhémente contre les respectifs gouvernements de l'Algérie, du Mali et du Niger.
- **1991 (6 Janvier)** : Les *Accords de Paix de Tamanrasset*, dans lesquels l'Algérie joue le rôle de médiatrice, prévoient de fournir un statut spécial aux Touaregs, qui doit veiller à la décentralisation administrative. Comme ils ne sont pas mis en œuvre, la violence continue.
- **1992 (Avril 11)** : Signature de la trêve avec le *Pacte National* entre Bamako et les groupes rebelles touareg. Objectifs du Pacte: réintégrer les milices dans l'Armée, établir aussi bien une Commission d'Enquête Indépendante sur les violations des droits de l'homme commises par les deux côtés qu'une Commission de Surveillance du Cessez-le-feu et assurer une plus grande *ownership* à la communauté touarègue dans les territoires du Nord. Même à cette occasion, rien de tout ça a été fait.

- **1994 (Mai)** : La détérioration des relations entre les Arabes et les Touaregs d'un côté et les Songhaïs de l'autre au nord du Mali conduit ces dernières à la formation de la milice d'autodéfense *Mouvement Patriotique Malian Ganda Koye (MPMGK)*.
- **2005 (Avril)** : Le Gouvernement du Mali lance le projet de l'*Agence de Développement du Nord (ADN)*.
- **2006 (23 Mai)** : Nouvelle rébellion touarègue à Kidal et à Menaka.
- **2006 (Juillet 4)** : Signature des *Accords d'Alger* pour le développement de Kidal.
- **2007-2009** : Conflit latent de faible intensité.
- **2011 (Août)** : ATT a lancé le *Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement dans le Nord (PSPDN)*, que, avec 65 millions d'euros et administrés par le Touareg Mohamed Ag Erlaf, est financé par l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale et les Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le programme vise à renforcer la sécurité des régions septentrionales et à promouvoir des activités génératrices de revenus, qui favorisent l'utilisation de main-d'œuvre locale avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
- **2011 (Octobre)** : Le Mouvement de Libération Nationale de l'Azawad (MNLA) est officiellement constitué.

2012

En prévision des élections présidentielles, qui auraient du être effectués le 29 Avril, les alliances politiques et les candidatures se clarifient, parmi lesquelles se distinguent l'une de l'ancien Ministre des Finances, *Soumalia Cissé*, soutenus par une coalition de quatre partis, l'une du Président de l'Assemblée Nationale, *Dioncounda Traoré*, faisant partie de « l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) » et celles des anciens Premier Ministres, comme *Soumana Sako*, qui dirige la « Convention Nationale pour une Afrique Solidaire (CNAS Fasoo-Héré) », *Ibrahim Boubacar Keita* du « Rassemblement Pour Le Mali (RPM) » et *Modibo Sidibé*.

- **16 Janvier** : Début des hostilités par le MNLA pour le contrôle de l'Azawad.
- **22 Mars** : Sans effusion de sang un coup est mené à terme par un groupe de jeunes officiers de l'Armée, qui s'étaient mutinés le jour auparavant, se faisant connaître sous le nome de *Comité National pour la Restauration de la Démocratie et la Restauration de l'État (CNRDRE)*. La subversion de l'ordre constitutionnel par la junte militaire dirigée par le capitaine Amadou Haya Sanogo est condamnée par toute la communauté internationale entière et même l'UA comme la CEDEAO suspendent le Mali de leurs organisations.
- **27 Mars** : Échec de la tentative d'imposer une *nouvelle Constitution* par la junte putschiste.
- **29 Mars** : Saute la visite d'une Délégation de Haut Niveau de la CEDEAO, conduite par le Président ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, accompagné par le Président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, qui occupe la charge de médiateur en chef de la crise au nom de l'Organisation, par le Président du Bénin et Président de l'UA, Thomas Boni Yayi, par la Présidente du Libéria, Ellen Johnson-Sirleaf, par le Président du Niger, Mahamadou Issoufou, et par le Président du Nigeria, Goodluck Jonathan. La réunion est annulée pour des raisons de sécurité, à cause d'une contestation croissante devant l'aéroport de Bamako, juste avant l'atterrissage de l'avion qui transportait toute la délégation.
- **5 Avril** : La tentative de la junte de convoquer une Convention nationale, en y invitent la société civile et les partis politiques en vue de lui confier la tâche de choisir un Gouvernement de transition, sans recourir à aucune médiation internationale, a échoué. Senogo voudrait juger ATT pour haute trahison et détournement de fonds. Après une conquête incessante et progressive des territoires septentrionaux à minuit la rébellion touareg annonce unilatéralement la fin des opérations militaires, tandis que les terroristes nigériens de Boko Haram prennent en otage sept diplomates du consulat algérien à Gao. Par conséquent l'Algérie reçoit un ultimatum pour leur libération en échange de 15 millions d'euros aussi bien que la libération de certains importants dirigeants islamistes, qui sont actuellement détenus dans les prisons algériennes.

- **6 Avril** : Alors que la junte signe un accord-cadre avec la CEDEAO pour le transfert du pouvoir par les militaires aux civils, le MNLA déclare unilatéralement l'indépendance des territoires du nord du Mali, qui est immédiatement suivie par la scission au sein des séparatistes: d'une part, les Touaregs laïques du MNLA et de l'autre les groupes radicaux Ansar Dine, AQMI-AQWA, et MUJAO.
- **12 Avril** : Dioncounda Traoré dévient le nouveau Président intérimaire, mais les parties prenantes négocient un accord de facto irréaliste selon lequel des élections doivent se tenir dans les 40 jours⁴ suivant sa nomination ou bien avant le 22 Mai. Dans le même temps, la junte relâche quelques personnalités liées à ATT⁵, y compris les cinq ministres, qui avaient été arrêtés le jour du coup d'État et détenu à la base militaire de Kati, à dix kilomètres de la capitale, là où se trouve le siège de la junte militaire.
- **15 Avril** : À Nouakchott, en Mauritanie, un émissaire du Gouvernement de transition rencontre certains dirigeants du MNLA, qui se disent prêts au dialogue.
- **15 - 17 Avril** : Pour le retour du pouvoir aux civils, une tentative est rejointe à Ouagadougou, en vertu de laquelle aucun membre du Gouvernement Intérimaire d'unité nationale aura le droit de se présenter aux prochaines élections présidentielles.
- **19 Avril** : ATT se réfugie au Sénégal, après avoir trouvé refuge à l'ambassade du Sénégal à Bamako. Pendant ce temps, d'autres vingt-deux personnalités sont libérées.
- **25 - 27 Avril** : Le MNLA reçoit à Gao le premier Congrès de la République de l'Azawad.
- **26 Avril** : Un sommet extraordinaire de la CEDEAO à Abidjan accorde une intervention militaire régionale au Mali avec trois mille soldats.
- **30 Avril** : Échoue la tentative d'un *contrecoup* par les « bérets rouges », dirigé par le *Colonel Abidine Guindo*, commandant du 33^e Régiment Parachutistes de Djicoroni, fidèle à ATT, contre la junte putschiste des « Bérets verts », qui accuse de complicité la CEDEAO. Après ça des arrestations arbitraires⁶ suivent.
- **8 - 20 Mai** : Un accord à trois est signé entre la CEDEAO, la junte militaire et le Gouvernement Traoré, pour une période de transition de la durée d'un an à partir du 22 Mai.
- **21 Mai** : Le président par intérim, Dioncounda Traoré, après avoir été victime d'une agression perpétrée par les partisans de la junte dans le palais présidentiel, s'installe à Paris pour un traitement médical. L'absence du Président se poursuit en créant un vide du pouvoir, qui dure jusqu'au mois d'août.
- **25 Mai** : Le Gouvernement annonce le déferrement des auteurs de la sécession à la Cour Pénale Internationale (CPI) à La Haye.
- **27 Mai** : L'accord de fusion entre Ansar Dine et le MNLA n'est pas conclu. La tentative serait de parvenir à parler avec une seule voix, pour éviter d'alimenter les doutes réels de profondes divisions déjà existantes entre les sécessionnistes. Le compromis aurait dû aplanir les positions extrêmes des deux mouvements: Ansar Dine n'aurait plus exigé d'imposer une stricte loi islamique dans tout le Mali, tandis que le MNLA aurait dû accepter l'idée d'un état islamique modéré en lieu d'un laïque.
- **30 Mai** : Évoquant le risque d'un *nouvel Afghanistan en Afrique de l'Ouest*, au cours d'une visite officielle à Paris, le Président de l'UA, Thomas Boni Yayi, lance sa proposition de déployer au Mali *une force de l'Union Africaine sous l'égide d'un mandat onusien*. À cette occasion, le Président français, François Hollande, déclare que la France pourrait intervenir militairement, seulement ensuite d'une décision prise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

L'Azawad et les Touaregs :

Le Azawad⁷ – d'environ 800.000 Km carrés – signifie « *la terre où il y a des pâturages* » et représente culturellement et historiquement le « *temust n imajaghen* », c'est-à-dire le territoire des seuls Touaregs, qui coïncide avec les trois régions septentrionales du Mali (Gao, Kidal et Tombouctou), qui elles-mêmes correspondent au 65 pour cent de l'ensemble du territoire malien. *Touareg*, pluriel du mot arabe *targui*, signifie « les abandonnés ». Aussi appelé *Imuhag*,

les Touaregs sont un groupe ethnique Berbères descendant des Phéniciens d'un peu plus de cinq millions de personnes. Ils sont très répandus dans les montagnes des Tassilis et dans l'Ahaggar en Algérie (825.000 personnes), dans l'Air au Niger (1.790.000), au Burkina Faso (330.000), dans l'Adrar au Mali (1.450.000), en Libye (ils étaient 620.000 avant de rentrer au Mali) et également en Mauritanie. Leur langue est la *Tamashek* et ils gardent une écriture picturale que s'appelle *Tifinag*, provenant des langues berbères du Haut Atlas. Le système social est de type *matrilinéaire*⁸, donc la femme conserve son statut social d'origine même après le mariage et le fils hérite le statut et les propriétés de sa mère. Traditionnellement musulmans, souvent affiliés à des confréries, ils sont organisés en neuf confédérations de tribus: *Kel-Ajjer*, *Kel-Ahaggar*, *Kel-Air*, *Kel-Gress*, *Kel-Dinnik*, *Jullemiden*, *Iforas*, *Tenghereghif* et *Kel-Antassar*. La vision du monde des Touaregs, qui se reflète dans la division de leur société en quatre classes (*nobles* ou guerriers, *vassaux* ou bien éleveurs, agriculteurs ou commerçants, *esclaves* ou paysans ou artisans), souligne qui se sentent supérieurs à tout le monde de manière à la fois *intra-ethnique* qu'*inter-ethnique*. En ayant gardée une précise identité culturelle, inaltérée depuis des centaines d'années, ils ont pu jouer un rôle de tampon entre le *Maghreb Arabe* et le *Sahel Africain*. De plus ce rôle d'intermédiaire a tourné à leur profit non seulement à l'égard des commerces transsahariens, mais aussi de l'esclavage et des raids contre les populations sédentaires voisines, desquels ils ont véritablement toujours eu l'intention de se distancier. Pendant l'occupation française, à laquelle ils étaient parmi les derniers à se soumettre, les Touaregs avaient été tenus loin de la fonction publique, ce qui a augmenté encore plus l'écart qui les sépare d'autres groupes ethniques africains présents au Mali, comme les Bambaras, les Malinkés, les Peuls, les Soninkés (ou Sarakolés) et les Songhais, tous peuples considérés inférieurs, avec lesquels à peine ils auraient accepté de composer. En raison de réformes jamais réalisées ou promises hors temps⁹ par le Gouvernement malien, donc en absence d'une solution durable et viable, permettant une réelle *Participatory Governance*, la minorité négligée a alimenté son esprit séparatiste, affirmant, pendant des décennies ignorée, la nécessité d'une nation Touaregs. Par conséquent, si jamais décisives, des séries de soulèvements contre les autorités centrales des nouveaux États nations du Mali et du Niger ont eu lieu à plusieurs reprises depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui. Après la chute de leur plus grand supporter, Kadhafi, les Touaregs ont utilisé les armes libyennes, pour imposer leur volonté, une fois pour toutes, ou éventuellement pour la dernière fois.

Répercussions régionales du coup d'État au Mali :

C'était un coup d'État anomal, pas visé à déloger un dictateur qui serait resté au pouvoir indéfiniment, qui est en train de porter le pays dans une spirale d'instabilité encore plus grande que ce serait arrivé, si le statu quo avait été maintenu. Bien que le Mali ait été considéré comme un brillant exemple de démocratie en Afrique, les citoyens avaient commencé à perdre confiance dans l'administration d'ATT. En fait, à partir du 22 Mars, la société s'est divisée en trois sections: ceux qui sont en faveur du coup d'État, mais contre le Gouvernement de transition – le *Mouvement Populaire Mars 22 (MP22)* – et ceux qui sont contre le Gouvernement de transition et aussi contre le coup d'État lui-même – le *Front Uni pour la Sauvegarde de la Démocratie et la République (FUDR)* – et, enfin, ceux qui sont opposés au putsch, mais en tout cas favorable au Gouvernement de transition. Parmi ceux qui sont soupçonnés de la CEDEAO, il y a le *Forum pour un Autre Mali (FORAM)*, dont la coordinatrice, l'intellectuel et politique *Aminata Traoré*, a dénoncé aussi bien l'exploitation de la rébellion Touareg que l'intervention de la CEDEAO, qu'elle a décrit comme le véhicule des intérêts occidentaux dans la région, en soutenant que la France¹⁰ s'attend du prochain État de l'Azawad ce que le Gouvernement légitime d'ATT n'aurait jamais accepté de lui accorder. En particulier, l'accusation est adressée à l'utilité de Tessalit, en tant que point stratégique pour aller contraster AQMI aussi bien que l'immigration clandestine. Selon Aminata Traoré, les intentions françaises d'un retour à des systèmes de saveur coloniale sont évidentes, sous forme de la réminiscence de l'*Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS)*, qui fut le regroupement des territoires français dans le Sahara, de même si très courte durée, de 1957 à

1963. L'OCRS a été le précurseur d'un hypothétique *État Saharien*, ce qui aurait réunifié les communautés touarègues, qu'aujourd'hui se trouvent dispersés entre l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, la Mauritanie et le Niger. De cette façon, que les indépendances de tous ces pays coïncidassent pour les Touaregs avec le passage à une nouvelles forme d'asservissement aurait pu être détourné. S'il était vrai que le Président déchu ait rejeté l'ingérence de ces acteurs externes qui voulaient combattre militairement AQMI sur le sol malien, comme certains analystes pensent, alors sa destitution par une junte mal préparée et de facto manipulable – disons naïve – pourrait avoir raisonnablement eu lieu précisément par la main de tels acteurs externes. Au contraire, il se pourrait bien que la junte avec des subventions ait été hétéro dirigée véritablement par les islamistes, dans le dessein de mettre en désordre le pays et en conséquence de leur permettre la conquête de l'Azawad, profitant d'un moment d'anarchie généralisée dans le reste du Mali et encore plus dans la capitale. En fin de comptes, les principales portées du coup d'État ont été une suspension de l'État de droit, qui a créé les conditions pour le bouleversement de la souveraineté au Mali. Ce vide de pouvoir a entraîné le renvoi de toute solution militaire ou politique et, par conséquent, la consolidation des positions des séparatistes. En conclusion, le soi-disant « État de l'Azawad » cinq mois après le putsch est une réalité, avec laquelle il faut dialoguer ou contre laquelle il faut lutter : en tout cas il faut en se mesurer. La junte semble cacher ses véritables intentions et elle se conduit de manière particulièrement ambiguë, en se révélant la cause principale de la déstabilisation interne du Mali et, indirectement, de la Déclaration d'Indépendance de l'Azawad. Au moment crucial, tel de l'avance de la rébellion Touarègue, le coup d'État est tombé mal à propos, car il a effectivement paralysé la contre-offensive des troupes loyalistes, d'ailleurs déjà affaiblies, pour ne pas parler de l'effet déstabilisateur au niveau régional, causée par des dizaines de milliers de réfugiés¹¹ fuyant le conflit, qui ont fait leur apparition en masse dans les pays voisins. Détournant ailleurs l'attention générale, à cause de leur inexpérience, les putschistes ont indéniablement contraint de renvoyer tout effort visant à recouvrer l'intégrité territoriale du pays, rejetant même l'envoi de troupes de la CEDEAO. Avec le concours qaïdiste la rébellion Touareg a défilé au long du 16e Parallèle Nord, correspondant à l'*Africa Belt* du Sahel, c'est-à-dire, avec la ligne de démarcation d'une immense lapié identitaire entre les populations arabes et berbères d'une part et celles africaines noires de l'autre part ; une séparation ethnique, dont seront ceux qui se trouvent au milieu à en payer les pots cassés, autrement dit les Touaregs. Celui qui les a armés a aussi l'intention de les exploiter jusqu'à ce qu'il atteigne son but, puis s'en débarrasser pour les confiner encore une fois. De cette façon, il faut faire face à des États qui sont de plus en plus ethniquement ou fonctionnellement homogènes par rapport au cadre correspondant aux indépendances africaines. La victoire d'une guerre ouverte – un véritable conflit à grande échelle contre AQMI – serait toute suite suivie par le passage de la *partition* du Sahel au *partage* de son immense richesse: bauxite, gaz, manganèse, zinc, lithium, uranium, diamants, or, huile, cassitérite, fer et aussi de l'eau fossile. Laissez l'Azawad indépendante ou le rendre à travers le dialogue politique une région semi indépendante ou autonome accentuerait la tendance à l'atomisation étatique en Afrique, avec un corollaire de contamination possible ailleurs dans le Continent, en particulier en Afrique Occidentale¹² au long de la ceinture du Sahel. Des insurrections similaires sont susceptibles au Tchad et au Niger. Même le Président du *Haut Conseil Islamique du Mali (HCI)*, l'Imam Mahmoud Dicko, a exprimé sa grande préoccupation au sujet de la contagion possible aux pays voisins. Le Niger¹³, qui deviendra bientôt le deuxième producteur d'uranium au monde, est le pays le plus à risque d'infection, quant aux effets déstabilisateurs de la crise malienne. Parmi les premières mesures mises en place par le Gouvernement Nigérien il faut signaler la création du *Conseil National de Sécurité (CNS)*, afin de contenir la croissante instabilité régionale. Même le Président du Niger, Issoufou Mahamadou, craignant une « somalisation » de la Libye a déclaré que la cause des bouleversements qui ont lieu au Mali et ailleurs dans le Sahel sont le résultat le plus immédiat du *spillover* de la chute du régime libyen de Kadhafi. En outre, en Avril, le Niger et le Tchad avaient convoqué les dirigeants de la *Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)*, spécifiquement pour examiner l'incessante insécurité régionale. Parmi les rangs de Boko Haram

qui se trouvent dans l'Azawad il y en a aussi du Niger. Le risque d'un effet domino est existant, nonobstant le Niger ait essayé de réinsérer dans la structure sociale nigérienne les milices Touaregs recrutées par Kadhafi une fois retournées de la Libye, contrairement à ce qui s'est passé au Mali. Étant donné que l'Azawad tombe géographiquement dans les limites des trois régions maliennes du nord (Gao, Kidal et Tombouctou), au moins formellement aucune revendication de souveraineté sur les autres territoires en majorité Touareg dans les pays voisins, notamment l'Algérie et le Niger, devrait pas se donner pour l'instant. Il faut noter que, jusqu'à présent, les mouvements armés du Niger qui ont toujours revendiqué une plus grande intégration n'ont jamais exigé aucune indépendance sur une base ethnique ni territoriale. D'autre part, il est vrai aussi que le réseau parental et tribal des Touaregs du Mali s'étend jusqu'au Niger sans solution de continuité et que les Touaregs nigériens ne cachent pas leur ressentiment contre les autorités centrales. *Aghali Alambo*, ancien Président du *Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ)*, a été arrêté en Mars pour complicité présumée de transport d'armes de la Libye au Niger ; probablement un acte « préventif » dans la crainte du débordement de l'onde longue de la rébellion touareg au Mali et de potentiels effets déstabilisateurs au Niger, en particulier en se souvenant du souci de la rébellion touareg de 2007-2009 menée par le MNJ. Le *Conseil des Affaires Étrangères de l'Union Européenne* des 22 et 23 Mars a approuvé pour l'été le déploiement d'une *mission civile dans le Sahel sous le cadre de la Politique de Sécurité e Défense Commune (PSDC)*, qui vise à améliorer l'interopérabilité et le niveau de la capacité répressive de la Gendarmerie, de la Police Nationale et de la Garde Nationale au Niger. La France et les États-Unis ont démontré leur volonté à fournir un soutien logistique, comme d'habitude. En ce qui concerne la restauration de l'intégrité territoriale Niamey est interventionniste et au début de Juin aurait carrément demandé à Washington une intervention militaire directe, ce qui non seulement compacterait tous les Touaregs vivants dans la région, mais y attirerait aussi les djihadistes provenant de partout dans le monde. En vérité, des campagnes de recrutement sont en cours et l'arrivée des affiliés de l'étranger (Algérie, Mauritanie, Pakistan, Nigéria, etc.) en Azawad est déjà une réalité, quelle que soit une éventuelle participation européenne ou américaine dans cette affaire. Si on y pense, d'un autre point de vue, il se pourrait bien que telles campagnes de recrutement soient en train d'avoir lieu rien que pour les attirer, comme le supposé soutien financier du Qatar aux sécessionnistes pourrait en fait signifier. Pour éviter la balkanisation de la région, qui est déjà une poudrière, Alger maintient une position plus défilée, à cause aussi bien de la présence des Touaregs dans le Grand Sud algérien, que parce qu'elle n'aime pas du tout l'action des pays extrarégionaux dans sa zone d'influence géopolitique. Pour ça l'Algérie se dit prête au dialogue avec les sécessionnistes, ce qui cependant leur reconnaît le rôle d'interlocuteurs. En parallèle, même le Président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, a garanti son soutien à Bamako, pour conjurer le spectre d'un autre Afghanistan. Le Tchad est également à risque, étant donné que *Baba Laddé*, chef de la rébellion du *Front Populaire pour le Redressement (FPR)*, opérant derrière les lignes dans la République Centrafricaine (RCA), afin de renverser le Président tchadien, Idriss Deby Itno, a appelé à une large alliance parmi les Touaregs, les Qaidistes et les Sahraouis.

L'inviolabilité des frontières et l'Union Africaine :

Parmi les principes clés de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le pivot de l'inviolabilité des frontières a été hérité par l'Union Africaine (UA), comme établis dans son Acte Constitutif¹⁴. Depuis d'abord l'arbitraire division coloniale imposée à l'Afrique par le Congrès de Berlin (1884-1885) et ensuite la stabilisation des frontières telles qu'elles ont été livrées aux légitimes détenteurs de la souveraineté des territoires du Continent au moment de la décolonisation, il a été jugé bon de garder les frontières africaines immuables. À partir de la fin de la Guerre froide, pourtant, ce principe en fait s'était de plus en plus délayé jusqu'à la tendance actuelle, caractérisée par la possibilité d'intervention dans les affaires intérieures d'un autre État, si demandé par des supérieurs intérêts visant la paix, la sécurité, la violation grave et persistante des droits humains fondamentaux et le génocide. Il s'agit du soi-disant principe de la

« *non-indifférence* », qui se chevauche dans certains cas à celui de la « *non-ingérence* ». Bien entendu que les frontières héritées du colonialisme peuvent être modifiées qu'avec le consentement de toutes les parties concernées, il semble néanmoins anachronique de ne pas tenir compte des revendications des populations qui se voient marginalisées par les pouvoirs centraux, tant qu'ils ne reconnaissent pas leur droit de citoyenneté. Avec tous les risques de déstabilisation que cela entraîne, on doit prendre au sérieux l'idée de remodeler les frontières nationales africaines selon une approche internationale différente. De moins en moins les États post-coloniaux africains semblent capables de résister aux tremblements de terre du nouvel ordre géopolitique mondial, en tant qu'expression d'un héritage non seulement artificiel, mais aussi désuet. Il n'est pas par hasard, si depuis les années quatre-vingt-dix la suite de la désintégration de l'intégrité territoriale conformément au modèle de l'unité artificielle de l'État nation en Afrique s'alimente sans relâche. Les indépendances de l'Érythrée en 1993 et du Soudan du Sud¹⁵ en 2011 constituent deux précédents : plus la règle du précédent fait école, plus les mouvements indépendantistes réclamant la légitimité de leurs revendications à ce jour tout à fait déçu, en particulier au moment où c'est très facile de trouver des promoteurs disposés à les seconder, mais avec un ordre du jour qui dans le moyen et le long terme pourrait être très différent des espoirs des irrédentistes.

Scénarios :

Parmi les quatre scénarios suivants, qui pourraient s'annoncer dans le court et le moyen terme, ce sont spécialement le troisième et le quatrième les plus *souhaitables* et, en même temps, les plus *plausibles*: (1) la junte putschiste « ne retournant pas dans les casernes » garde *de facto* le pouvoir au détriment des autorités civiles transitoires, que, ce faisant, sont tellement délégitimées qu'une intervention plus robuste de la CEDEAO et/ou de l'UA se rend nécessaire, pour que une transition en douceur soit garantie ; (2) Une deuxième tentative de contrecoup est achevée, toutefois les temps pour une nouvelle transition se prolongent ; (3) Le Gouvernement transitoire du Mali lance une vaste campagne diplomatique, pour obtenir le soutien régional, continental et internationale qu'il lui faut pour la mise en œuvre de celles mesures¹⁶ essentielles quant à la restauration de l'intégrité territoriale du Mali ; (4) Échec de l'accord à longue durée entre le MNLA et Ansar Dine, car il s'agit d'une alliance *tactique* à court terme pour les Touaregs, mais *stratégique* et à long terme pour les islamistes. Par conséquent, en s'appuyant sur l'opposition – aussi bien des Touaregs laïques que des populations non Touareg vivant dans le Nord – non seulement à une démesure exogène correspondant au durcissement forcé de leurs mœurs, mais aussi à l'imposition, encore que graduelle, de la *charia* exigée par les islamistes, il serait néanmoins faisable d'*inverser le résultat, en utilisant les mêmes facteurs* à travers un accord entre le Gouvernement du Mali et le MNLA, visé à lutter contre le radicalisme islamiste et, au contraire, à assurer aux Touaregs une forme d'autonomie que soit approuvée par l'UA et par la communauté internationale, en sort d'offrir au dialogue inter-malien une *Win-Win Situation*, avec le triple avantage de satisfaire les deux côtés et dans le même temps d'exclure cet intégrisme, tout à fait allogène à la culture touareg même¹⁷.

Conclusions :

Le *Sahara* et le *Sahel* sont devenues l'épicentre des criticités africaines avec des implications non plus limitées aux régions concernées, mais de beaucoup plus longue haleine. Profitant des synergies déchaînées par la déstabilisation libyenne, la ramification sans arrêt que depuis quelques années AQMI est en train de mettre en place prévoit l'enracinement dans le Sahel central et occidental et à la fois la *déstabilisation des États sahélo sahariens*, c'est-à-dire toutes Nations caractérisés par des grandes fragilités institutionnelles. Dans la stratégie d'AQMI en y attirant tant des flux financiers, qu'une attention progressive des médias internationaux la *polarisation de la conflictualité* ne pourra que s'allumer, en vertu de l'interdépendance grandissante du terrorisme et des trafics illégaux et notamment ces concernant les armements provenant de l'arsenal libyen. La polarisation du combat est arrivée au point de non-retour, quand même à la lumière du changement des centres de gravité géopolitiques du Continent, d'après

lesquels les intérêts des différents acteurs convergent de plus en plus vers l'Afrique Occidentale. C'est trop risqué de laisser dans les mains des islamistes d'Al-Qaïda et de ses alliés une réalité étatique naissante comme l'Azawad, que, du moment que se présente en termes de problème à la fois national, régional, continental, international ainsi que transnational, mérite une réponse adéquate, qui réunisse donc tous ces niveaux d'implication.

¹ Le Sahel est une zone semi-aride de transition biogéographique et écoclimatique, qui est délimité au nord par le désert du Sahara et au sud par la savane, longue cinq mille kilomètres et large un millier. Le mot arabe *sahil* signifie côte, telle que décrit par analogie à la végétation de la savane où l'on vient juste derrière les limites des sables du Sahara. La ceinture sahélienne, s'étendant de l'océan Atlantique à la mer Rouge, où il se termine pour les îles du Cap-Vert à l'ouest et l'Érythrée et le Soudan à l'est, traverse le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Historiquement, le Sahel a été le centre des grands royaumes de l'Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire l'Empire du Kanem, l'Empire du Ghana ou Wagadou, l'Empire du Mali, l'Empire Wolof, Empire Songhaï, les Royaumes de l'ethnie Mossi, le Sultanat du Darfour, l'Empire Wassalou ou Mandingue, le Sultanat de Sennar, l'Empire Ouadaï, l'Empire du Kaabu, le Royaume Denanke, l'Empire du Bornou et l'Empire Bambara ou Bamana ou Ségou.

² En ce qui concerne les problèmes de sécurité dans la région de l'Afrique de l'Ouest plusieurs outils sont à disposition de la CEDEAO a ce but:

- ECOWAS Peace Fund.
- ECOMOG (Groupe de Contrôle du Cessez-le-feu de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Dans le cadre de l'APSA (Architecture Africaine de Paix et Sécurité) de l'Union Africaine, la force d'intervention de la CEDEAO pour le maintien de la paix – l'ECOMOG – a déjà travaillé en Sierra Leone, en Libéria, en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire.
- ECOSAP (Programme de la CEDEAO pour le contrôle des armes légères).
- ESF (Ecowas Standby Force): C'est la Force Africaine en Attente (FAA) pour la région de l'Afrique de l'Ouest et dispose des équipements suivants:
 - PLANELM (Élément de Planification), basé à Abuja (Nigeria).
 - Task-Force de 2.700 hommes prêts à intervenir dans les 30 jours.
 - Brigade principale de 5.000 hommes, que peut être activée dans les 90 jours.
 - Entrepôt Logistique Régional situé à Hastings (Nigeria).
 - Cellule d'alerte précoce (Early Warning) toujours au Nigeria.
 - Trois Centres d'Excellence pour la formation:
 - Collège National de Défense, basé à Abuja, pour le *niveau stratégique*.
 - KAIPTC (Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre), basée à Accra (Ghana), pour le *niveau opérationnel*.
 - École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye, de base à Bamako, pour le *niveau tactique*.

³ Cf. : www.mnlamov.net

⁴ La Constitution malienne prévoit une limite – des 21 au 48 jours au maximum – regardant la durée de la confiance intérimaire au Président du Parlement pour la gestion temporelle du pouvoir.

⁵ La junte avait arbitrairement arrêté: Soumaila Cissé, chef de file du parti URD ; Kassoum Tapo, un membre de l'Alliance pour la Démocratie au Mali (ADEMA) ; Timan Coulibaly, Président de l'Union pour la Démocratie et le Développement (UDD). Parmi les détenus libérés se distinguent : Modibo Sidibé, ancien Premier Ministre ; Sadio Gassama, ancien Ministre de la Défense ; Général Hamidou Sissoko, ancien Chef d'État Major ; Bani Kanté, ancien Conseiller de la Présidence ; Mamadou Diagouraga, Chef de la Police.

⁶ Y compris: Abdoulaye Cissé, Commandant de la Région militaire de Sikasso ainsi que le Commandant Malamine Konaré, pilote de la Force Aérienne malienne et aussi fils de l'ancien Président du Mali et de l'Union Africaine, Alpha Oumar Konaré.

⁷ L'Azawad est loin de l'Italie autant que la Suède, c'est-à-dire un peu plus de deux mille kilomètres à vol d'oiseau, ou bien la même distance entre Göteborg et Palerme.

⁸ La descendance unilinéaire du type matrilineaire trace le lien des parentés ascendant et descendant parmi les individus, en utilisant la ligne féminine ou maternelle.

⁹ En 2011, un plan de réforme avait été proposé, comprenant la création du Sénat pour remplacer le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (H.C.C.T.) et le renforcement des rôles du Président de la République et du Premier Ministre. Dans le Nord, deux nouvelles provinces, Touadeni et Menaka, ont été instituées et dans les cinq ans onze nouvelles régions auraient été créées, avec la finalité de consolider le contrôle administratif des fragiles zones sahéliennes au nord du pays.

¹⁰ Bien que dans un premier moment l'ancien Ministre français des Affaires Étrangères, Alain Juppé, ait déclaré que dans le cadre d'un dialogue national la revendication du MNLA aurait pu se traduire en autonomie, de manière à faciliter un développement réel de la région contestée, d'ailleurs en y ajoutant qu'il n'était qu'en faveur d'une solution politique de l'affaire et que, donc, une confrontation militaire contre la rébellion touareg devait être exclue, le même jour son porte-parole réitérait que la France entend défendre l'unité et l'intégrité territoriale du Mali.

¹¹ Selon les données du Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) la crise malienne a provoqué jusqu'à présent environ 320 mille réfugiés, dont 150 mille personnes déplacées et 170 mille réfugiés proprement dit, ainsi répartis: 65 mille en Mauritanie ; 62 mille au Burkina Faso ; 42 mille au Niger et quelques centaines entre la Guinée et l'Algérie.

¹² Le Président du Togo, Faure Gnassingbé, le 21 Février dernier a exposé au Conseil de Sécurité des Nations Unies le projet de créer un *Groupe International de Contact sur le Sahel*, prenant modèle sur celui de la Somalie. Le Président togolais a proposé aussi l'idée de convoquer un Sommet régional des Chefs d'État et de Gouvernement d'ici à fin de cette année, pour établir une stratégie régionale visant à lutter contre l'instabilité croissante sur l'ensemble de l'Afrique Occidentale.

¹³ À la suite du putsch qui avait pour but de déposer l'ancien Président Mamadou Tandja (en selle de 1999 à 2010), qui a essayé de rester au pouvoir au-delà des limites garantis par la Constitution, les élections de 2011 ont ramené le Niger dans le contexte démocratique comme Président Mahamadou Issoufou et comme Premier un Touareg, Brigi Rafini.

¹⁴ Cf. : Les principes de l'Art. 4 de l'*Acte Constitutif de l'Union Africaine* (adopté lors du Sommet de Lomé en 2000 et entré en vigueur en 2001) ; [...] (b) Le respect des frontières existant au moment de l'indépendance ; [...] (g) Aucune interférence de tout État membres dans les affaires intérieures d'un autre ; [...] (h) Le droit de l'Union d'intervenir dans un État membre à la suite d'une décision de l'Assemblée [l'Organe suprême de décision constitué par le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement (N.d.R.)] regardantes circonstances graves, comme les crimes de guerre, de génocide et les crimes contre l'humanité ; [...] (j) Le droit d'un État membre de demander l'intervention de l'Union afin de restaurer la paix et la sécurité ; [...] Condamnation et rejet des changements anticonstitutionnels des gouvernements.

¹⁵ La division en deux du plus grand pays d'Afrique, le Soudan, en tant que réponse à l'exigence internationale de contenir le niveau d'instabilité dans la Grande Corne de l'Afrique, est l'un des facteurs qui favorisent la migration de la conflictualité du Moyen-Orient en direction de l'Afrique de l'Ouest au long du Sahel. Ce sont les signaux que la première ligne est en train de se déplacer de l'Asie à l'Afrique.

¹⁶ La force d'intervention militaire régionale sera appelée « *Mission de la CEDEAO au Mali* » (MICEMA).

¹⁷ Le MNLA tente de contenir les ambitions des islamistes, cherchant de forger des nouvelles alliances et de garder un canal de dialogue avec le Gouvernement de transition malien. Il semble que la Déclaration d'Indépendance du 6 Avril ait été proclamée à l'avance de la part du MNLA, juste pour éviter des dérives incontrôlables par d'autres forces non laïques. En fait, les Touaregs laïques ne seraient guère en mesure de contrôler les territoires de l'Azawad, parce que surpassés, en termes de nombres et quant à capacités offensives et financières, par les islamistes, dont le MUJAO est le mouvement plus fort. Pour cette raison, la direction du MNLA n'a pas hésité à dénoncer le déséquilibre des forces sur le terrain au désavantage de la partie laïque, ce qui lui donnerait l'occasion de se distancier d'AQMI.